



# VENDEE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

## ASSOCIATION VENDEENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

[www.vendecompostelle.org](http://www.vendecompostelle.org) Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

L'Aiguillon La Presqu'île le 1<sup>er</sup> février 2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir, de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra :

**Le dimanche 5 mars 2023 à 10h00**

**Au restaurant « Le Val de Vie », Route de Palluau, 85170 LE POIRÉ S/VIE**

Si vous étiez adhérent en 2022 et dans l'impossibilité d'assister à la réunion, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier, en application de l'article 9 de nos statuts.

**Vous noterez qu'un adhérent (en 2022) présent ne pourra pas être porteur de plus de trois pouvoirs. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous adresser votre pouvoir sans mentionner de nom, il sera remis à un adhérent présent.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mon amitié jacquaire.

Le Président : **André CASSERON.**

### Convocation à L'Assemblée Générale Ordinaire à 10h00

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- |  |      |
|--|------|
| 1. Rapport moral et d'activités 2022 - | Vote |
| 2. Rapport financier 2022 -            | Vote |
| 3. Projet d'activités 2023             |      |
| Projet de budget 2023 -                | Vote |
| 4. Élections -                         | Vote |
| 5. Questions diverses                  |      |

### Programme de la journée du 5 mars 2023

- |           |  |
|-----------|--|
| - 09 h 30 | Accueil des participants   |
| - 10 h 00 | Assemblée Générale Ordinaire   |
| - 12 h 30 | Repas sur place (sur réservation : voir page 2/2)                                    |
| - 13 h 45 | Réunion du Conseil d'Administration  |
| - 14 h 30 | Retour sur le cloutage du chemin vendéen   |
| - 15 h 00 | <b>Concert pour fêter les 25 ans de l'Association</b><br>Par le chœur Mouez Ar Jakez |
| - 16 h 30 | Clôture de la journée  |
| - 18 h 00 | Messe (dans le chœur de l'église du Poiré S/Vie)                                     |



# VENDÉE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

## ASSOCIATION VENDEÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

[www.vendeecompostelle.org](http://www.vendeecompostelle.org) Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

### Bulletin d'Inscription AG et/ou Repas à renvoyer pour le vendredi 24 février 2023

Merci de remplir votre bulletin d'inscription à l'AG et de le retourner <b>par courrier (si paiement par chèque) Ou par mail (si paiement par virement)</b> en précisant bien votre nom, et motif : <b>REPAS AG 2023</b>			
Attention : Si vous envoyez votre adhésion en même temps que l'inscription au repas de l'AG, <b>Merci de remplir 2 chèques ou de faire 2 virements.</b>			
Nom (s) Et Adresse (s)	Assistera (ont) À l'AG du 5 mars 2023.		Oui / Non
	Participera au Repas (Le prix du repas inclut le concert)		Oui / Non
Nb de repas (Adhérent En 2022 ou en 2023)	X 23 €	<b>Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques</b> <b>Chez Mme Brigitte BOUERY</b> 10, Petite Rue de la Grande Bodinière, 85210 SAINTE-HERMINE Tél : 06 71 87 83 49 Mèl : <a href="mailto:brigittebouery@hotmail.fr">brigittebouery@hotmail.fr</a>	
Nb repas non adhérent	X 25 €		
Total réglé =			
Paiement le : / /	Par chèque <input type="checkbox"/>	N° chèque : _____ Banque : _____ À l'ordre de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques	
	Par virement <input type="checkbox"/>	<b>IBAN : FR76 1470 6001 8882 4210 5600 102</b>	<b>BIC : AGRIFRPP847</b>

#### L'inscription à cette Assemblée Générale :

- Vaut pour autorisation pour le Bureau de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques :
  - ✓ À gérer, sauvegarder et utiliser les données personnelles qui précèdent dans le cadre exclusif de la bonne gestion de l'activité concernée,
  - ✓ À utiliser mon (mes) image(s) pour les besoins de la communication et de l'information (revue Le Jacquet Vendéen, le site internet),
- Sous-entend pouvoir le jour de l'AG être en mesure de présenter les documents sanitaires selon la réglementation en vigueur,
- Vous engage : Le remboursement de votre règlement sera effectif uniquement si l'annulation de l'évènement est du fait de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques (VENDEE - COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL) ou si votre annulation intervient avant la date limite de réception de l'inscription à l'évènement.  
À noter que les chèques ne seront retirés qu'après l'évènement.

### Participer au Conseil d'Administration de l'Association

Si vous souhaitez contribuer à l'animation et au pilotage de notre association, et présenter votre candidature au Conseil d'Administration, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous faire connaître Soit par e-mail ([vendeecompostelle@gmail.com](mailto:vendeecompostelle@gmail.com)),

Soit en appelant directement notre Président André CASSERON au : 06 22 48 65 00.

### Bon pour un ou deux pouvoirs

Bon pour un ou deux pouvoirs à renvoyer par mail ( [brigittebouery@hotmail.fr](mailto:brigittebouery@hotmail.fr) )

Ou par courrier pour le vendredi 24 février 2023 à :

Mme Brigitte BOUERY (trésorière),

10 Petite Rue de la Grande Bodinière, 85210 SAINTE-HERMINE

Nom (s) de l'adhérent en 2022 :
N'assistera (ont) pas à l'AG du 5 mars 2023 et donne (nt) par la présente pouvoir à :
Nom et adresse Du(des) porteur(s) de pouvoir(s) :
Pour me (nous) représenter à l'Assemblée Générale de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques qui aura lieu le 5 mars 2023 au Poiré S/Vie.
À : _____ Le : / /
Signature :

Si vous remplissez le nom de la personne à laquelle vous donnez votre pouvoir, merci de la prévenir afin de s'assurer de sa présence le jour de l'AGO et aussi qu'elle ne soit pas déjà en possession d'autres pouvoirs. Chaque adhérent 2022 présent à l'AGO ne peut pas être porteur de plus de 3 pouvoirs.